



# Commune de Lucens

**Municipalité**

Service des travaux

---

## Préavis n° 03 – 2012 au Conseil communal

Changement d'une conduite d'eau et réfection de la chaussée  
à l'avenue Louis-Edouard Junod, (DP 1046).

**Crédit demandé : Fr. 176'000.00**

Lucens, le 14 mai 2012

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet du préavis .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Travaux envisagés .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Coût des travaux (soumissions rentrées) .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Financement.....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Planification estimée des travaux .....</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>Conclusions .....</b>	<b>5</b>

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

## **1 Objet du préavis**

La conduite d'eau du DP 1046 de la rue Ls-Ed Junod dès le carrefour Champ-Min, jusqu'à la parcelle 403, est dans un état de vétusté avancé et s'est rompue à plusieurs reprises, entraînant des dégâts sur le domaine public et chez les privés. Afin de pallier à tous ces problèmes la Municipalité a décidé de changer complètement cette conduite et dans un même temps de refaire la chaussée, qui elle aussi, est en mauvais état. La mise en séparatif, ayant déjà été effectuée dans ce secteur, n'est pas concernée.

## **2 Travaux envisagés**

- A.** Changement de la conduite eau potable (EP)
- B.** Réfection et réaménagement de chaussée
- C.** Défense incendie
- D.** Autres services

### **A. Changement de la conduite d'eau potable**

- Mise en place d'une conduite PE Hydro S-%PN 16 diam. 160.  
Adaptation et raccordement au niveau du carrefour rue Champ-Min et devant la parcelle N°403.
- 8 raccords privés avec colliers de prises.

### **B. Réfection de chaussée**

- Etant donné la part importante de la nouvelle conduite et le mauvais état de la route, il est impératif de profiter de réaménager la chaussée.
- La chaussée sera reconstruite dans les limites actuelles.
- L'enrobé, d'une épaisseur de 7 cm, sera recouvert d'un tapis de 4 cm.
- Les grilles d'écoulement seront placées selon les critères de pentes et de surfaces à assainir.
- De chaque côté l'enrobé est fermé par une bordure ou un pavé.
- A préciser qu'une enquête pour décadastation sera nécessaire à la hauteur des parcelles N° 402 et 403. La correction entre le domaine public et le domaine privé sera matérialisé par de nouveaux points.

### C. Défense incendie

Les BH existantes ne seront pas changées.

### D. Autres services

#### Eclairage public

Les 4 points lumineux seront changés, les mâts restent en place.

#### Télé-réseau-Swisscom-Romande énergie

Adaptation si nécessaire.

## 3 Coût des travaux (soumissions rentrées)

	Total	Routes 50%	Eau potable 45%	Eclairage 5%
<b>1 GENIE CIVIL</b>				
Travaux de génie civil	120'000.00	60'000.00	54'000.00	6'000.00
Divers et imprévus	10'000.00	5'000.00	4'500.00	500.00
<b>TOTAL GENIE CIVIL</b>	<b>130'000.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>58'500.00</b>	<b>6'500.00</b>
<b>2 ECLAIRAGE PUBLIC</b>				
Eclairage publique	5'500.00			5'500.00
<b>TOTAL ECLAIRAGE</b>	<b>5'500.00</b>			<b>5'500.00</b>
<b>3 EAU POTABLE</b>				
Travaux conduite	25'000.00		25'000.00	
<b>TOTAL EAU POTABLE</b>	<b>25'000.00</b>		<b>25'000.00</b>	
<b>4 HONORAIRES</b>				
Honoraires géomètre	3'500.00	1'750.00	1'575.00	175.00
Honoraire STI	5'000.00	2'500.00	2'250.00	250.00
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>8'500.00</b>	<b>4'250.00</b>	<b>3'825.00</b>	<b>425.00</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>169'000.00</b>	<b>69'250.00</b>	<b>87'325.00</b>	<b>12'425.00</b>
TVA	8%	5'540.00		994.00
		<b>74'790.00</b>	<b>87'325.00</b>	<b>13'419.00</b>
<b>TOTAL DE L'INVESTISSEMENT</b>	(arrondi)	<b>176'000.00</b>		

#### **4 Financement**

Ce chantier touche deux services particuliers pour lesquels nous avons des Fonds de réserve; il s'agit des routes et l'eau de distribution et c'est donc naturellement leurs Fonds de réserve respectifs sur lesquels seront prélevées les sommes correspondantes. Pour les montants nécessaires au financement de l'éclairage public, la somme sera prélevée sur le Fonds de réserve générale.

#### **5 Planification estimée des travaux**

Les travaux pourront être réalisés dans la période d'août-septembre.

#### **6 Conclusions**

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,

Vu le préavis municipal no 3-2012

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Où le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

#### **décide**

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de changement de la conduite d'eau et réfection de la chaussée à la rue Ls-Ed Junod pour un montant de Fr. 176'000.00.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 75'000.00 sur le Fonds de réfection des routes N° 9282.16, qui s'élève à ce jour à Fr. 777'647.00.
3. D'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 87'500.00 sur le Fonds de renouvellement et entretien d'installations des eaux N° 9280.03, qui s'élève à ce jour à Fr. 109'723.00.

4. D'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 13'500.00 sur le Fonds de réserve générale N° 9282.2, qui s'élève à ce jour à Fr. 1'250'690.49.

Municipale responsable : J. Briod

Approuvé en séance de Municipalité le 14 mai 2012

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**



**E. Berger**

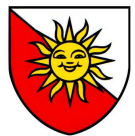


**La Secrétaire :**



**C.-L. Cruchet**

Annexe(s) : Plan de situation



Place de l'Hôtel de Ville, CH-1522 Lucens  
 Tél: +41(0)21 9061550 - Fax: +41(0)21 9069545  
 http://www.lucens.ch

# COMMUNE DE LUCENS

## PLAN DE SITUATION

Toutes les données figurant sur cet extrait ont été établies sur la base de données qui n'ont pas été systématiquement vérifiées et ne jouissent d'aucune présomption d'exactitude. Elle ne sauraient par conséquent engager la responsabilité de la commune de Lucens de quelque manière que ce soit. Il appartient au requérant de vérifier l'exactitude de ces données avant toute utilisation.

### STIntercommunal

Service technique intercommunal - Ingénieur de commune  
 Place de l'Hôtel de Ville 1 - CP 95 / CH-1522 LUCENS  
 Téléphone: +4121 906 15 50 / Télécopie: +4121 906 95 45  
 mail général: [service.technique@lucens.ch](mailto:service.technique@lucens.ch)

Echelle: 1/500  
 Système d'information du territoire 29.05.2012



**Légende de la carte**

**ASS - Réseau d'assainissement**

- Collecteur
- Branchement
- Regard/Chambre

**EAU - Réseau eau potable**

- Conduite
- Branchement
- Changement caractéristique
- Hydrant
- Vanne

**EPB - Eclairage public**

- Conduite
- Point lumineux
- Chambre
- Armoire